

## Communiqué de presse

### Contacts

#### Julia Debienne

Relations Presse Deloitte  
+ 33 (0)1 55 61 41 69  
jdebienne@deloitte.fr

#### Pauline Florentin

Agence Rumeur Publique  
+ 33 (0)1 55 74 52 10  
pauline@rumeurpublique.fr

### Les patrons des entreprises françaises sont confiants

Neuilly-sur-Seine, le 18 janvier 2011 – Deloitte et l'ARE (Association pour le Retournement des Entreprises) publient aujourd'hui les résultats de l'étude : « Perception des chefs d'entreprises sur la prévention et le traitement des difficultés des entreprises ».

Réalisée par OpinionWay, auprès de 300 dirigeants d'entreprises françaises, du 22 novembre au 8 décembre 2010, cette enquête dresse un bilan de la perception qu'ont les dirigeants, à fin 2010, des mécanismes de prévention des difficultés économiques que peuvent rencontrer les entreprises. Elle s'intéresse aussi à leur appréciation sur les mesures d'accompagnement dont ils peuvent bénéficier dans de telles circonstances.

- **86% des entreprises se montrent confiantes dans leur avenir. Elles n'envisagent pas de se retrouver en difficulté.**
- **La moitié des dirigeants estime que leur entreprise va réaliser une croissance positive en 2010 (estimé à 9% en moyenne).**

« Les messages délivrés par l'étude sont encourageants : les entreprises tirent les leçons de la crise. Plus attentives et équipées face aux risques, elles expriment aussi, lors de difficultés économiques, plus de confiance que de défiance dans les discussions avec leurs partenaires. Elles affrontent l'avenir avec optimisme. Je remarque aussi la forte reconnaissance du rôle joué par l'Etat pour aider les entreprises en difficulté », analyse Vincent Batlle, Associé, responsable de l'activité Reorganisation Services chez Deloitte.

« Cette étude fait suite à celle que l'ARE avait réalisé en 2007, juste avant le déclenchement de la crise. Notre objectif est aujourd'hui de voir ce qui a changé chez les entrepreneurs. On note tout d'abord un certain optimisme de leur part et le sentiment qu'ils se sont dotés d'outils plus précis d'anticipation des difficultés. Paradoxalement – ou peut être en raison de cet optimisme, les procédures de prévention des difficultés sont toujours aussi peu comprises, ce qui nous pousse à poursuivre notre action pédagogique ainsi qu'à plaider pour leur simplification », commente Nicolas de Germay, fondateur d'Alandia et Président de l'Association pour le retournement des entreprises (ARE).

### Les entreprises surveillent attentivement leur situation financière

Plus conscientes des enjeux, les entreprises sont mieux organisées et ont su mettre en place des indicateurs efficaces pour détecter les difficultés le plus en amont possible.

- 90% des entreprises estiment avoir une organisation interne qui leur permet d'anticiper d'éventuelles difficultés.
- 1/3 déclarent pouvoir détecter leurs éventuelles difficultés de trésorerie à moins d'un mois, 1/3 entre 1 et 6 mois et 1/3 à plus de 6 mois.

## Des soutiens bien identifiés et jugés efficaces

Une fois que les dirigeants ont pris conscience des difficultés, ils semblent plus enclins à en parler à leurs partenaires, et préfèrent visiblement engager un dialogue direct avec leurs banquiers plutôt que de voir l'intervention d'un tiers dans les procédures.

- Le banquier est la première personne consultée en cas de difficultés (36%), ensuite vient leur expert-comptable (19%), leur commissaire aux comptes (16%) et l'Etat et les collectivités locales (16%).
- Une proportion élevée de dirigeants se déclarent prêts à engager un dialogue avec leurs banquiers en amont des difficultés (42% à plus de 3 mois, dont 24% à plus de 6 mois).
- Les 2/3 des entreprises disent connaître les organismes des pouvoirs publics tels que le CIRI, OSEO, ou encore la CDC et ses fonds d'investissement (FSI, FCDE et FMEA). Les 3/4 d'entre elles considèrent que leur intervention est efficace pour soutenir les entreprises en difficulté. Ce point est une nouveauté par rapport à 2007, consacrant l'efficacité de l'action publique depuis la crise.

## En cas de coups durs, les patrons comptent sur leurs salariés

La participation des salariés est requise pour sauver une entreprise.

- En cas de difficultés économiques et financières, les 3/4 des dirigeants d'entreprises considèrent que les salariés et leurs représentants pourraient les aider à surmonter ces épreuves :
  - 60% des dirigeants leur demanderaient de faire preuve de flexibilité pour soutenir un plan de retournement
  - 19% leur demanderaient d'alerter les pouvoirs publics sur la situation de l'entreprise

## Des procédures de prévention perfectibles

Comme en 2007, qu'elles aient connu ou non des difficultés, la moitié des entreprises connaît ou a entendu parler des procédures de prévention des difficultés des entreprises. Il existe de nombreux dispositifs, méconnus et complexes pour ceux qui ne sont pas experts ; de ce fait, les dirigeants expriment le désir de voir établir des procédures plus directes, sans intermédiaire.

Parmi les entreprises qui connaissent ces procédures :

- 56% d'entre elles déclarent être bien informées (contre 60% en 2007)
- 68% d'entre elles jugent ces procédures efficaces
- 75% d'entre elles souhaitent qu'on leur laisse une part plus importante de négociation directe avec leur créancier.

## A propos de Deloitte

Deloitte fait référence à un ou plusieurs cabinets membres de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, société de droit anglais (« private company limited by guarantee »), et à son réseau de cabinets membres constitués en entités indépendantes et juridiquement distinctes. Pour en savoir plus sur la structure légale de Deloitte Touche Tohmatsu Limited et de ses cabinets membres, consulter [www.deloitte.com/about](http://www.deloitte.com/about). En France, Deloitte SA est le cabinet membre de Deloitte Touche Tohmatsu Limited, et les services professionnels sont rendus par ses filiales et ses affiliés.

Deloitte fournit des services professionnels dans les domaines de l'audit, de la fiscalité, du consulting et du financial advisory à ses clients des secteurs public ou privé, de toutes tailles et de toutes activités. Fort d'un réseau de cabinets membres dans plus de 150 pays, Deloitte allie des compétences de niveau international à des expertises locales pointues afin d'accompagner ses clients dans leur développement partout où ils opèrent. Nos 170 000 professionnels sont animés par un objectif commun, faire de Deloitte la référence en matière d'excellence de service.

En France, Deloitte mobilise un ensemble de compétences diversifiées pour répondre aux enjeux de ses clients, de toutes tailles et de tous secteurs – des grandes entreprises multinationales aux microentreprises locales, en passant par les entreprises moyennes. Fort de l'expertise de ses 6 400 collaborateurs et associés, Deloitte en France est un acteur de référence en audit et risk services, consulting, financial advisory, juridique & fiscal et expertise comptable, dans le cadre d'une offre pluridisciplinaire et de principes d'action en phase avec les exigences de notre environnement. Pour en savoir plus, [www.deloitte.fr](http://www.deloitte.fr)

#### **L'Association pour le Retournement des Entreprises**

L'Association pour le Retournement des Entreprises (ARE) s'est constituée en 2002. Elle regroupe les meilleurs experts impliqués de façon régulière dans les opérations de retournement, de refinancement ou de restructuration. Cette association professionnelle - unique en France par son caractère pluridisciplinaire et élitiste - comprend 140 membres individuels. Sa mission consiste à développer et promouvoir une pratique reconnue et respectée de la restructuration et du retournement en France et en Europe. <http://www.are.fr>